



CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **première réunion** du Conseil syndical du SPUQ 2019-2020, tenue le jeudi 12 septembre 2019, à 12 h 30, en la salle W-R520 du **pavillon Thérèse-Casgrain**, 455, boulevard René-Lévesque Est.

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Appui au SEUQAM
 4. Informations
 5. Urgence climatique et politique environnementale; 27 septembre 2019 : mobilisations syndicales
 6. Divers
-

Présences

Facultés	Département	Nom
Arts	Arts visuels et médiatiques	Roméo Gongora Martin Lalonde Dominic Papillon
	Danse	
	École de design	Thomas-Bernard Kenniff Guillaume Sasseville
	Études littéraires	Philippe Charron Michèle Nevert
	Histoire de l'art Musique	Pierre-Édouard Latouche Isabelle Héroux Connie Isenberg
	École supérieure de théâtre	Christian Lapointe
Communication	Comm. sociale et publique	Michelle Stewart Destiny Tchéouali
	École de langues	Agnès Baron Marie-Cécile Guillot
	École des médias	
Science politique et droit	Science politique Sciences juridiques	Xavier Lafrance Rémi Bachand Dominique Bernier Stéphanie Bernstein
Sciences	Chimie	
	Informatique	Sébastien Mosser Paul-Vahé Cicek Étienne Gagnon
	Mathématiques	David Guillemette Claude Pichet Hugh Thomas
	Sciences biologiques	Jean Danyluk Mario Houde
	Sciences de l'activité physique Sc. de la Terre et de l'atm.	Gilles Couture
Sciences de l'éducation	Didactique	Steve Masson
	Didactique des langues	Marie-Christine Beaudry Michael Zuniga
	Éduc. et form. spécialisées	Myriam Fontaine Jean Horvais Julie Poissant
	Éducation et pédagogie	Jean-Pierre Mercier Mélissa Bissonnette Mathilde Cambron-Goulet

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca

Sc. de la gestion	Études urbaines et tour. Finance	Sophie Paquin Ahmad Al-Haji Jean-Pierre Gueyie
	Management et tech.	Émilie Fortin-Lefebvre Philippe Marchildon Marie-Douce Primeau Daniel Tomiuk Hélène Sicotte
	Marketing	Renato Hübner-Barcelos Ling Jiang Philippe Massiéra
	Organisation et ress. hum.	Maude Léonard Ewan Oiry
	Sciences comptables	Gulliver Lux Robert Robillard Michel Sayumwe
	Sciences économiques	Alessandro Barattieri Jean-Denis Garon Nicolas Marceau
	Stratégie, resp. sociale et environnementale	René Audet Hela Chebbi Marie Langevin
Sc. humaines	Géographie Histoire	Laurent Colantonio Robert Gagnon Julia Poyet Jean-Philippe Garneau
	Linguistique	Richard Compton Elizabeth Smith
	Philosophie Psychologie	Serge Robert Maryvonne Merri Sophie Meunier
	Sciences des religions Sexologie	Jo-Annie Sperson-Goulet David Lafortune
	Sociologie	Frédéric Parent François Pizarro-Noël Sid Ahmed Soussi
	Travail social	Louis Gaudreau

Conseil exécutif

Comité exécutif	Président	Michel Lacroix
	2 ^e vice-présidente	Geneviève Hervieux
	3 ^e vice-présidente	Michel Laporte
	Secrétaire générale	Catherine Gosselin
	Trésorier	Daniel Chapdelaine

Représentantes, représentants de faculté

Arts Communication Science politique et droit Sciences Sciences de l'éducation Sciences de la gestion Sciences humaines	Djaouida Hamdani
	Jean Privat Frédéric Fournier
	Julie Lavigne
	Alain Brouillard Michèle Nevert

Autres participantes, participants

Faculté	Département	Nom
Arts	Arts visuels et médiatiques	Paul Landon Laurence Sylvestre
	Études littéraires	Isaac Bazié
	Histoire de l'art	Marie Fraser Louis Martin
	École supérieure de théâtre	Yves Jubinville
Communication		
Sciences	Sc. de l'activité physique	Paquito Bernard
Sc. de l'éducation	Didactique	Geneviève Messier
	Didactique des langues	Gladys Jean Caroline Payant
	Éducation et formation spécialisées	Rachel Garret
Sciences de la gestion	Management et techn.	Guy Cucumel
Sciences humaines	Géographie	Anne Latendresse
	Histoire	Lyse Roy Piroska Nagy
	Linguistique	Thomas Leu
	Sexologie	Martin Blais
	Sociologie	Pierre Doray Elsa Galerand
	Travail social	Jade Bourdages-Lafleur Myriam Dubé

1. Élection à la présidence d'assemblée

Sur proposition de Stéphanie Bernstein, appuyée par Sid Ahmed Soussi, Julia Poyet est élue présidente d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition d'Étienne Gagnon, appuyée par Marie-Cécile Guillot, le projet d'ordre du jour est adopté.

3. Appui au SEUQAM

Michel Lacroix, président, contextualise les deux projets de résolution en rappelant aux membres la longue tradition de solidarité entre les syndicats à l'UQAM et mentionne que le SPUQ a offert un appui financier aux employées et employés de l'UQAM lors de leur grève de 1994 et de 2004. À la demande d'un délégué de faire le point sur l'état de la négociation du renouvellement de la convention collective du SEUQAM, le président mentionne que le point principal de discordance concerne les aspects salariaux. Bien que 93 % des membres aient voté 5 jours de grève en juillet dernier, aucune rencontre de négociation ne s'est tenue avant le 6 septembre, après 3 jours de grève. Cette rencontre de négociation n'a pas permis de rapprochement entre les parties. Le SEUQAM réuni en assemblée générale a voté 10 jours additionnels de grève. La direction a fait une demande de conciliation au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la première rencontre se tiendra le 13 septembre.

19CS734 APPUI DU SPUQ AU SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE L'UQAM (SEUQAM)

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU l'apport indispensable des employées, employés de soutien au fonctionnement de l'Université;
- ATTENDU que la convention collective des employées, employés de l'UQAM est échue depuis le 1^{er} juin 2017;
- ATTENDU que les membres du SEUQAM sont en grève depuis le 3 septembre 2019;
- ATTENDU le sous-financement chronique des universités par les gouvernements successifs du Québec;
- ATTENDU le manque de moyens et d'effectifs qui en découle;
- ATTENDU la dégradation des conditions de travail qui en découle;
- ATTENDU les résultats de l'enquête sur la détresse psychologique au travail dans le secteur universitaire qui révèle notamment que 53,4 % des employées, employés de soutien souffrent de détresse psychologique;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- RÉITÈRE sa reconnaissance du rôle essentiel des employées, employés de soutien;
- EXPRIME sa solidarité envers les membres du SEUQAM et leur lutte;
- DEMANDE à la direction de l'UQAM de tout mettre en œuvre pour un règlement rapide et satisfaisant;
- INVITE l'administration de l'UQAM à exiger du gouvernement du Québec un réinvestissement massif dans le service public universitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19CS735 APPUI FINANCIER AU SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE L'UQAM (SEUQAM)

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU que la convention des employées, employés de l'UQAM est échue depuis le 1^{er} juin 2017;
- ATTENDU que les membres du SEUQAM sont en grève depuis le 3 septembre 2019;
- ATTENDU que les moyens de pression exercés par le SEUQAM pour obtenir de meilleures conditions de travail exigent des ressources additionnelles;
- ATTENDU l'importance pour les membres du SPUQ d'exprimer leur solidarité à l'endroit des membres du SEUQAM;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- MANIFESTE d'une manière tangible son appui au SEUQAM;
- OCTROIE dans ce but un don de 20 000 \$ au SEUQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une discussion s’amorce à propos de la grève des employées, employés de l’UQAM, une professeure mentionne que le soutien financier du SPUQ n’est que symbolique, puisque le SEUQAM comprend environ 2000 membres, et interroge les membres sur ce qu’il faudrait faire pour aider davantage. Michel Lacroix rappelle qu’on ne peut présumer de la durée de la grève du SEUQAM et l’importance de soutenir toutes les luttes syndicales à venir pour l’année 2019-2020. Par la suite, un membre se questionne sur l’obligation de suivre les consignes transmises par le vice-recteur à la Vie académique et par le vice-recteur au Développement humain et organisationnel; il demande de préciser le sens de « conditions normales ». Cette intervention incite Rémi Bachand, délégué, à demander la parole pour soumettre un projet de résolution provenant du Département des sciences juridiques :

RÉACTION DU SPUQ AUX DEMANDES DE LA DIRECTION CONCERNANT LA GRÈVE DU SEUQAM

- ATTENDU la grève des employées, employés de soutien de l’UQAM (SEUQAM) depuis le 3 septembre 2019;
- ATTENDU la présence de lignes de piquetage et d’informations;
- ATTENDU le courriel envoyé par le vice-recteur à la Vie académique (VRVA) le 9 septembre « Mesures pour assurer l’encadrement académique » et celui de Christian Fisette du 10 septembre intitulé « Accès aux demandes étudiantes – Plateforme OTRS » et le message envoyé le 11 septembre par le vice-recteur à la Vie académique (VRVA) et le vice-recteur au Développement humain et organisationnel (VRADHO) intitulé « Urgent : Lois du travail »;
- ATTENDU le caractère essentiel de la collaboration entre les employées, employés et les professeures, professeurs et les maîtres de langues dans la réalisation de leurs tâches;
- ATTENDU la longue tradition critique de l’enseignement et de la recherche faites à l’UQAM;
- ATTENDU la nécessité pour les professeures, professeurs et les maîtres de langue de maintenir une cohérence entre leurs principes, leur enseignement, leur recherche et les situations institutionnelles et sociales;
- ATTENDU les résolutions « Appui du SPUQ au Syndicat des employées et employés de l’UQAM (SEUQAM) » et « Appui financier au Syndicat des employées et employés de l’UQAM (SEUQAM) »;

Sur proposition de _____, appuyée par _____,

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- RÉITÈRE l’importance des employées, employés de soutien dans le fonctionnement de l’Université;
- CONDAMNE énergiquement les messages mentionnés ci-dessus de la haute direction et leur contenu implicite;
- RAPPELLE la lettre et l’esprit de l’article 5.02 d) de notre Convention collective qui établit « le droit de refuser de dispenser son enseignement [...] lorsque les conditions pédagogiques normales ne sont pas réunies ».
- REFUSE la demande de la direction d’assumer des tâches effectuées par le SEUQAM et par conséquent d’agir comme des briseurs de grève;
- RÉITÈRE auprès de ses membres son mandat de protection.

La modification et l’ajout d’un attendu, effectués à l’amiable, permettent de préciser le contenu des messages envoyés au corps professoral par le vice-

recteur à la Vie académique, le vice-recteur au Développement humain et organisationnel.

Par ailleurs, la discussion met en évidence la diversité des problèmes engendrés par les directives de la direction que ce soit pour l'enseignement, la recherche et la direction de programme ou de département. Des déléguées, délégués rapportent ressentir une gêne à donner leurs cours (puisque les étudiantes, étudiants s'y présentent parfois en grand nombre) et déplorent l'absence de piquets de grève du SEUQAM à l'entrée de leur pavillon. D'autres collègues témoignent vivre un malaise devant les tensions entre les étudiantes, étudiants lors des levées de cours. Alain Brouillard, conseiller juridique du SPUQ, rappelle la clause 5.02 d) stipulant que les professeurs, professeuses ont « le droit de refuser de dispenser [leur] enseignement lorsque la santé, la sécurité ou l'intégrité physique ou psychologique des personnes présentes ne peut être assurée ou lorsque les conditions pédagogiques normales ne sont pas réunies. » Par la suite, des craintes sont exprimées quant aux répercussions de la grève des employées, employés de l'UQAM et des associations étudiantes solidaires à leur cause, sur les effectifs étudiants pouvant constituer une menace à la survie des programmes d'une part, et à la détérioration du climat de travail au sein des départements et des écoles d'autre part. Un membre souligne l'importance de formuler une résolution précise pour éviter de nourrir la division au sein du corps professoral.

AMENDEMENT

Il est proposé par Étienne Gagnon, appuyé par Isabelle Héroux, de modifier le paragraphe « REFUSE la demande de la direction d'assumer des tâches effectuées par le SEUQAM et par conséquent d'agir comme des briseurs de grève » par « REFUSE d'assumer des tâches effectuées par le SEUQAM et par conséquent d'agir comme des briseurs de grève ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le proposeur et l'appuyeur acceptent à l'amiable de remplacer au deuxième paragraphe « leur contenu explicite » par « leurs menaces explicites ».

QUESTION PRÉALABLE

Robert Robillard demande la question préalable et le Conseil procède au vote.

LA QUESTION PRÉALABLE EST ACCEPTÉE

19CS736 RÉACTION DU SPUQ AUX DIRECTIVES DE LA DIRECTION CONCERNANT LA GRÈVE DU SEUQAM

Résolution amendée

ATTENDU la grève des employées, employés de soutien de l'UQAM (SEUQAM) depuis le 3 septembre 2019;

ATTENDU la présence de lignes de piquetage et d'informations;

ATTENDU le courriel envoyé par le vice-recteur à la Vie académique (VRVA) le 9 septembre « Mesures pour assurer l'encadrement académique » et celui de Christian Fissette du 10 septembre intitulé « Accès aux demandes étudiantes – Plateforme OTRS » (document en annexe), et le message envoyé le 11 septembre par le Vice-recteur à la Vie académique (VRVA) et le vice-recteur au Développement humain et organisationnel (VRADHO) intitulé « Urgent : Lois du travail » http://unites2.telecom.uqam.ca/calend/courriel-com/editeur_afficheur.php?CodeMAIL=6136;

ATTENDU le message aux professeuses, professeurs et maîtres de langue le 11 septembre par le vice-recteur à la Vie académique (VRVA) et le vice-recteur au Développement humain et organisationnel (VRADHO) intitulé « Message au personnel enseignant : État de la situation »

[http://unites2.telecom.uqam.ca/calend/courriel-com/editeur_afficheur.php?CodeMAIL=6135;](http://unites2.telecom.uqam.ca/calend/courriel-com/editeur_afficheur.php?CodeMAIL=6135)

- ATTENDU le caractère essentiel de la collaboration entre les employées, employés et les professeurs, professeurs et les maîtres de langues dans la réalisation de leurs tâches;
- ATTENDU la longue tradition critique de l'enseignement et de la recherche faites à l'UQAM;
- ATTENDU la nécessité pour les professeures, professeurs et les maîtres de langue de maintenir une cohérence entre leurs principes, leur enseignement, leur recherche et les situations institutionnelles et sociales;
- ATTENDU les résolutions « Appui du SPUQ au Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) » et « Appui financier au Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) »;

Sur proposition de Rémi Bachand, appuyée par Xavier Lafrance,

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- RÉITÈRE l'importance des employées, employés de soutien dans le fonctionnement de l'Université;
- CONDAMNE énergiquement les messages mentionnés ci-dessus de la haute direction et leurs menaces implicites;
- RAPPELLE la lettre et l'esprit de l'article 5.02 d) de notre Convention collective qui établit « le droit de refuser de dispenser son enseignement lorsque la santé, la sécurité ou l'intégrité physique ou psychologique des personnes présentes ne peut être assurée ou lorsque les conditions pédagogiques normales ne sont pas réunies »;
- REFUSE d'assumer des tâches effectuées par le SEUQAM et par conséquent d'agir comme des briseurs de grève;
- RÉITÈRE auprès de ses membres son mandat de protection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Informations

Michel Lacroix, président, rappelle que le SPUQ et d'autres syndicats de l'UQAM (SEUQAM, SPPEUQAM, SÉTUE) organisent une série d'activités de discussions sur le thème « L'UQAM, 50 ans plus tard : Bilan critique » dans le cadre des festivités du 50^e de l'UQAM. Il invite le corps professoral à la première table ronde, le 24 septembre prochain, intitulée « L'UQAM : Quel modèle ? Quelles missions ? » composée de Marianne Di Croce, Georges Leroux, Geneviève Pagé ainsi que de Sandrine Ricci et animée par Camille Robert.

Un membre interroge le Comité exécutif sur les effets possibles du changement de nom du Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM et sur l'état des négociations de leur convention collective. Il mentionne que des tracts circulent relativement aux demandes des personnes chargées de cours. Michel Lacroix rappelle que ce sujet a été abordé en décembre dernier lors du Conseil syndical et qu'on peut retrouver la position du Comité exécutif du SPUQ sur cette question dans le n° 309 du *SPUQ-Info*, soit un désaccord avec le changement du nom des personnes chargées de cours pour professeurs, professeurs enseignants et un refus de dissocier l'enseignement de la recherche et de la création ou des services à la collectivité. Michel Lacroix précise que la position du SPUQ sur ce sujet est la même depuis 50 ans.

Un membre souhaite connaître la réponse du vice-recteur à la Vie académique et du vice-recteur au Développement humain et organisationnel à la lettre envoyée par le SPUQ rappelant à la direction de l'UQAM de respecter la Loi sur les normes du travail et de ne pas demander aux professeures, professeurs d'accomplir des tâches généralement effectuées par les employées, employés de soutien de l'UQAM. Geneviève Hervieux, 2^e vice-présidente, résume les propos tenus à cet égard lors de la rencontre expresse du Comité des relations de travail et rapporte que la direction s'est engagée à ne plus faire ce type de demandes.

La présidente d'assemblée suggère d'interrompre momentanément le point Information pour aborder le point 5 – Urgence climatique et politique environnementale pour permettre aux déléguées, délégués de se prononcer sur les trois projets de résolutions annoncés, et d'y revenir par la suite. Le Conseil accepte cette suggestion à l'amiable.

5. Urgence climatique et politique environnementale; 27 septembre 2019 : mobilisations syndicales

Michel Lacroix contextualise les trois projets de résolutions en rappelant que le SPUQ a participé à la Grande marche pour le climat du 15 mars dernier et, tout comme de nombreux groupes de la société québécoise, a signalé son intention de se joindre à la Marche mondiale pour le climat du 27 septembre prochain. Il mentionne que la crise climatique touche de très près au travail des professeures, professeurs de l'UQAM, puisque les enjeux environnementaux sont objets de recherche et d'enseignement à travers les disciplines et les facultés. Les professeures, professeurs d'université, d'ici et d'ailleurs, sont unanimes quant à l'urgence d'agir pour éviter les conséquences les plus catastrophiques du réchauffement climatique. Le Comité exécutif et le Conseil exécutif considèrent qu'il est du devoir du SPUQ de fournir un relais institutionnel aux chercheuses, chercheurs d'une part, et d'œuvrer à transformer le constat scientifique en action politique d'autre part. Il évoque également le devoir qu'a l'UQAM de dresser un portrait institutionnel des émissions de gaz à effet de serre causées directement ou indirectement par la communauté uqamienne et propose de discuter des mandats pouvant être donnés aux membres du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME). Il termine en mentionnant que la réflexion sur l'urgence climatique est également d'ordre syndical puisque le Syndicat a toujours eu à cœur d'assumer la défense de la justice sociale, la défense des droits des travailleurs et travailleuses. Il rapporte une des conclusions du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), soit que « les pires conséquences seront subies par ceux qui ont eu la moins grande implication dans le réchauffement climatique, entre les États, au sein des États et entre les générations ». Il mentionne que les centrales syndicales sont unanimes quant aux impacts négatifs de la crise climatique sur la santé et la sécurité des travailleuses, travailleurs et sur plusieurs emplois du secteur industriel d'où le mouvement *La Planète s'invite au travail*.

La secrétaire générale fait la lecture du projet de résolution suivant :

19CS737 URGENCE CLIMATIQUE : RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE ÉMIS PAR L'UQAM

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que ces recherches montrent que les pays les plus pauvres et que les populations les plus pauvres au sein de chaque pays subiront de manière disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques;

ATTENDU l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;

- ATTENDU que la négligence des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits de la personne;
- ATTENDU l'importance historique des sciences de l'environnement à l'UQAM;
- ATTENDU que l'engagement social est au cœur de la mission de l'UQAM;
- ATTENDU l'idéal de justice sociale défendu par le SPUQ;
- ATTENDU l'importance de la mobilisation sociale sur les enjeux climatiques et l'importance d'y contribuer;
- IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :
- CONFIE au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME) le mandat de faire un bilan régulier des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de l'UQAM;
- DEMANDE au CIME d'établir, après consultations, des objectifs ciblés de réductions des émissions de gaz à effet de serre de l'UQAM;
- DEMANDE au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion de financer les analyses du CIME.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale fait la lecture du projet de résolution suivant :

19CS738 URGENCE CLIMATIQUE : DÉCARBONISATION DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (RRUQ)

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- ATTENDU que ces recherches montrent que les pays les plus pauvres et que les populations les plus pauvres au sein de chaque pays subiront de manière disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques;
- ATTENDU l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;
- ATTENDU que la négligence des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits de la personne;
- ATTENDU l'importance historique des sciences de l'environnement à l'UQAM;
- ATTENDU que l'engagement social est au cœur de la mission de l'UQAM;
- ATTENDU l'idéal de justice sociale défendu par le SPUQ;
- ATTENDU l'importance de la mobilisation sociale sur les enjeux climatiques et l'importance d'y contribuer;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

- DEMANDE au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) de se retirer le plus rapidement possible des investissements dans les industries des énergies fossiles;

MANDATE le Comité exécutif du SPUQ pour qu'il invite les syndicats membres du Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) à se joindre à sa démarche.

Des membres remarquent que les actions proposées sont minimales et que notre cible devrait être plus large.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La secrétaire générale fait la lecture du projet de résolution suivant :

URGENCE CLIMATIQUE : PROPOSITIONS D' ACTIONS À PRENDRE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que ces recherches montrent que les pays les plus pauvres et que les populations les plus pauvres au sein de chaque pays subiront de manière disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques;

ATTENDU l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;

ATTENDU que la négligence des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits de la personne;

ATTENDU l'importance historique des sciences de l'environnement à l'UQAM;

ATTENDU que l'engagement social est au cœur de la mission de l'UQAM;

ATTENDU l'idéal de justice sociale défendu par le SPUQ;

ATTENDU l'importance de la mobilisation sociale sur les enjeux climatiques et l'importance d'y contribuer;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

CONFIE au Comité exécutif du SPUQ le soin de créer un Comité d'urgence environnementale;

MANDATE le Comité exécutif du SPUQ pour préparer une journée d'action et de mobilisation, dans le cadre du mouvement *La Planète en grève* du 27 septembre 2019;

DEMANDE à la direction de suspendre les cours de l'après-midi du 27 septembre pour permettre à l'ensemble de la communauté universitaire de participer à la marche pour le climat organisée par *La Planète s'invite à l'université*.

AMENDEMENT

Il est proposé par Xavier Lafrance, appuyé par Michèle Nevert, de modifier la dernière proposition par les deux amendements suivants :

MANDATE le Comité exécutif du SPUQ et le Comité d'urgence environnementale du SPUQ pour explorer la possibilité d'une future journée de grève sociale en solidarité avec d'autres syndicats, des associations étudiantes et des groupes écologistes;

MANDATE le Conseil exécutif du SPUQ et le Comité d'urgence environnementale d'informer les membres du SPUQ de l'évolution de ces démarches et d'élaborer un plan de sensibilisation de mobilisation des membres du SPUQ en appui à ces démarches pouvant mener à une grève sociale.

Une discussion est lancée et des membres s'interrogent sur la dimension légale d'une grève sociale et des répercussions possibles sur les professeures, professeurs et l'Université.

Le vote est demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le quorum est demandé.

Le quorum est constaté.

La discussion se poursuit, un amendement est formulé.

AMENDEMENT

Il est proposé par Jean Privat, appuyé par Michèle Nevert, de scinder le projet de résolution en conservant dans une première résolution tous les attendus et les deux premières propositions et d'inclure dans une deuxième résolution tous les attendus et les deux dernières propositions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19CS739 URGENCE CLIMATIQUE : PROPOSITIONS D' ACTIONS À PRENDRE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ

Proposition amendée

ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que ces recherches montrent que les pays les plus pauvres et que les populations les plus pauvres au sein de chaque pays subiront de manière disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques;

ATTENDU l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;

ATTENDU que la négligence des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits de la personne;

ATTENDU l'importance historique des sciences de l'environnement à l'UQAM;

ATTENDU que l'engagement social est au cœur de la mission de l'UQAM;

ATTENDU l'idéal de justice sociale défendu par le SPUQ;

ATTENDU l'importance de la mobilisation sociale sur les enjeux climatiques et l'importance d'y contribuer;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

CONFIE au Comité exécutif du SPUQ le soin de créer un Comité d'urgence environnementale;

MANDATE le Comité exécutif du SPUQ pour préparer une journée d'action et de mobilisation, dans le cadre du mouvement *La Planète en grève* du 27 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URGENCE CLIMATIQUE : PROPOSITION D'ÉTUDE DES FORMES POSSIBLES D'ACTION À PRENDRE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ

Proposition amendée

ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que ces recherches montrent que les pays les plus pauvres et que les populations les plus pauvres au sein de chaque pays subiront de manière disproportionnée les effets négatifs des changements climatiques;

ATTENDU l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;

ATTENDU que la négligence des gouvernements à cet égard peut être considérée comme un manquement à leur mission première et une atteinte aux droits de la personne;

ATTENDU l'importance historique des sciences de l'environnement à l'UQAM;

ATTENDU que l'engagement social est au cœur de la mission de l'UQAM;

ATTENDU l'idéal de justice sociale défendu par le SPUQ;

ATTENDU l'importance de la mobilisation sociale sur les enjeux climatiques et l'importance d'y contribuer;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

MANDATE le Comité exécutif du SPUQ et le Comité d'urgence environnementale du SPUQ pour explorer la possibilité d'une future journée de grève sociale en solidarité avec d'autres syndicats, des associations étudiantes et des groupes écologistes;

MANDATE le Conseil exécutif du SPUQ et le Comité d'urgence environnementale d'informer les membres du SPUQ de l'évolution de ces démarches et d'élaborer un plan de sensibilisation de mobilisation des membres du SPUQ en appui à ces démarches pouvant mener à une grève sociale.

DEMANDE DE LAISSER SUR LA TABLE

Xavier Lafrance, appuyé par Michèle Nevert, demande que la proposition soit laissée sur la table.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Divers

Rien à signaler

Levée de la réunion à 16 h 20.

Le président,

La secrétaire générale,

Michel Lacroix

Catherine Gosselin

Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du 12 septembre 2019)

1. Projet d'ordre du jour
2. SPUQ : Affiche de la série : *L'UQAM 50 ans plus tard : Bilan critique*, 24 septembre 2019 : « L'UQAM, quel modèle, quelle mission? »
3. SPUQ : projet de résolution : « Appui du SPUQ au Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) »
4. SPUQ : projet de résolution : « Appui financier au Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) »
5. SPUQ : projet de résolution : « Urgence climatique : réduction des gaz à effet de serre émis par l'UQAM »
6. SPUQ : projet de résolution : « Urgence climatique : décarbonisation du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) »
7. SPUQ : projet de résolution : « Urgence climatique : propositions d'actions à prendre par le Comité exécutif du SPUQ »